



Visite d'un bien par le biais d'un agent immobilier ou non

Par lehcar

Bonjour,

Je suis associée avec une personne pour un projet. Nous avons visité un bien grâce à une annonce publiée par un agent immobilier sur un site internet. Quatre jours plus tard j'ai vu le même bien sur le même site internet, cette fois-ci publiée par le vendeur. Nous l'avons appelé, et avons visité à nouveau sa maison.

Nous n'avons pas signé de bon de visite à l'agent immobilier.

Pouvons-nous traiter directement avec le vendeur?

Merci.